

Hagetmau, le 07 novembre 2023

**Monsieur le Président**  
Association Laïcité 40  
EVAC – 9 rue de Borda  
40100 DAX

A l'attention de M.VANACKER Régis

PR/ABB

Ref  
E2023/6267

Monsieur le Président,

Dans votre courrier en date du 06 novembre 2023, vous portez à ma connaissance un mail que mon collaborateur de cabinet aurait envoyé à toutes les associations de la ville d'Hagetmau afin de les convier à une action organisée par le diocèse de Aire et DAX, ayant pour objet :

- "La flamme de la paix et de l'espérance / Flamme olympique diocésaine".

Après avoir échangé avec lui, Amine Benalia-Brouch m'a indiqué effectivement avoir envoyé ce mail aux seules associations sportives de la ville (et non à toutes), suite à une demande de communication envoyée par une bénévole de la paroisse. Il m'indique l'avoir fait "seulement dans l'intérêt de promouvoir une action sportive sur la commune et non bien entendu une religion", en ayant bien indiqué d'ailleurs le créneau horaire (de 9h à 11h) des seules activités ludiques. En prenant connaissance de votre courrier, il a néanmoins parfaitement compris que son mail n'était pas approprié et qu'à tout le moins, il aurait dû m'en informer en amont.

J'entends et je comprends ses arguments et ses explications - il n'a pas vu le mal et pensait bien faire -, tout comme les vôtres.

En effet, comme représentante de la collectivité, je vous rejoins entièrement sur le fait qu'en vertu du principe républicain de neutralité, nous n'avons pas à promouvoir auprès des associations laïques et sportives ou autres, une activité organisée par un culte, quel qu'il soit.

En vous remerciant pour votre démarche,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

